

PREAMBULE

Le présent contrat général d'affiliation définit les termes et conditions d'utilisation de la plateforme partenaire proposée par **Ketch'up SA** pour son service de création d'espace privé pour la famille. Ce contrat disponible en ligne, est conclu par voie électronique. Il est obligatoire pour tout nouvel affilié de prendre connaissance des présentes conditions générales d'affiliation avant de s'inscrire au programme.

La plateforme permet la promotion du service de création d'espace privé à destination des familles sur le site de l'affilié en contrepartie du versement d'une commission par **Ketch'up SA** sur les ventes générées.

Le présent contrat est conclu entre : **Ketch'up SA**, Rue Caroline, 23, CH-1227, Genève, Suisse (ci-après "L'affilieur") , société éditrice du programme d'affiliation,

et

L'affilié (la société, la personne morale / personne physique âgée de plus de 18 ans, l'association) mentionnée dans le formulaire d'inscription lié au présent contrat, sous réserve de l'acceptation de sa candidature par **Ketch'up SA**, dénommé ci après l' « AFFILIÉ ».

DEFINITIONS

Définition "L'affilieur ou plateforme d'affiliation"

C'est le programme d'affiliation (ou régie) qui est mis à disposition des exploitants des sites internet ou de points de vente physiques,

Définition "L'affilié ou éditeur"

Il est exploitant de site internet et utilise un programme d'affiliation pour monétiser les espaces publicitaires de son/ses site(s).

Définition "La plateforme ou zone affilié"

C'est la zone affilié où l'exploitant du site internet va se connecter pour récupérer ses codes d'affiliation, outils de promotion, consulter ses statistiques etc.

Définition "Le client"

C'est le client final qui va prendre son abonnement par le biais du site affilié, en direct ou en passant par un essai gratuit limité.

Définition "Les outils"

Ce sont les différents outils de promotion du service qui sont mis à disposition de l'affilié par l'affilieur.

Définition "Les statistiques"

Ce sont les statistiques de vente et tracking des différents outils de promotion.

Définition "La facturation"

C'est la rubrique qui permet d'envoyer sa facture à l'affilieur et d'afficher l'historique des gains en attente de facturation.

Définition "Les reversements"

C'est la grille des reversements affiliés qui définit quel montant est reversé à l'affilié par l'affilieur.

INSCRIPTION ET DETAILS DU PROGRAMME

Pour s'inscrire, l'affilié doit remplir le formulaire d'inscription et renseigner les champs obligatoires,

Il doit certifier sur l'honneur les informations enregistrées au moment de son inscription sur le formulaire d'adhésion au programme et accepter les termes et conditions du contrat d'affiliation de la régie en cochant la case "J'accepte le contrat d'affiliation".

Dans ce contrat d'affiliation, l'affilieur propose l'accès à sa régie comprenant différents outils de promotion et des statistiques permettant de créer et gérer ses campagnes de promotion du service.

Le programme d'affiliation permet à ses affiliés de rediriger vers son site marketing des internautes ciblés et potentiellement intéressés par l'achat d'abonnement au service. En contrepartie de cet apport de clients (abonnés), la plateforme d'affiliation rémunère l'affilié quand un internaute s'abonne au service et selon une grille de reversement mentionnée dans la zone affiliés.

La rémunération de l'affilié est fixée dans la zone affiliés, dans la rubrique "Grille des reversements". La plateforme permet à tout exploitant de site internet (webmaster) de postuler au programme d'affiliation et d'utiliser les outils mis à disposition par la régie pour la promotion du service.

L'affilieur se réserve néanmoins le droit de refuser une demande d'adhésion d'un nouvel affilié sans avoir à justifier de quelque manière que ce soit la raison de ce refus.

L'affilieur propose un outil de promotion en marque blanche (optionnel et sur demande de l'affilié) permettant aux affiliés d'intégrer le service sur leur(s) site(s). Cet outil, en marque blanche, met à disposition des affiliés une offre exclusive de partage de revenus leur permettant d'être commissionnés sur chacune des transactions effectuées par les clients.

Dans le cadre de cette intégration, la marque blanche doit obligatoirement être activée et présente sur la page d'accueil du site de l'affilié (sous la forme d'un onglet, d'une rubrique, d'un logo, d'une bannière de promotion, d'un lien dans un menu de navigation par exemple) pour que l'offre de partage de revenus soit effective et récurrente. Dans le cas où l'affilié modifierait ou supprimerait le lien menant vers la marque blanche de la page d'accueil de son site, le partenariat basé sur le partage de revenus récurrent serait automatiquement interrompu. L'affilieur prend la totalité des frais de créations graphiques ainsi que les coûts de développement de la marque blanche du partenaire à sa charge.

L'affilieur fournit un code "iframe" affichant des formulaires d'inscription et connexion par service. L'affilié devra prendre à sa charge les coûts d'intégration du lien et du code "iframe" sur son site. Les commissions de l'affilié ainsi que les reversements générés par la marque blanche apparaîtront dans la rubrique statistiques de sa zone affiliés.

Les sites intégrant images ou contenus de nature violente, diffamatoire, injurieux, religieuse, politique, raciste, xénophobe, pédophile, pornographique, érotique et/ou susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers, portant atteinte à la vie privée, à l'honneur ou à la réputation d'autrui, contraires à l'ordre public seront systématiquement refusés et ne pourront d'aucune façon faire l'objet de demande d'indemnités de la part de leur exploitant.

L'acceptation d'un nouvel affilié à la plateforme d'affiliation entre en vigueur à compter de l'envoi d'un e-mail lui stipulant l'acceptation de sa candidature.

Sauf dispositions contraires, le contrat entre l'affilieur et l'affilié est conclu de façon non exclusive pour une durée indéterminée. **Ketch'up SA** se réserve le droit de modifier son offre d'affiliation à tout moment avec un affilié.

Il est demandé à l'affilié de produire son numéro d'identification à la taxe sur la valeur ajoutée dans l'hypothèse où l'affilié y est assujetti ainsi que les informations d'enregistrement de la société.

DROITS ET OBLIGATIONS DES PARTIES

L'affilieur s'engage à fournir à ses affiliés les éléments techniques et administratifs dans une zone sécurisée (zone affilié/plateforme d'affiliation) ainsi que tous les outils nécessaire à la bonne marche de l'affiliation et de la promotion du service.

- Outils de promotion
- Suivi des gains
- Grille des reversements
- Formulaire de contact
- Aide à la promotion

L'affilieur s'engage à rémunérer l'affilié selon les modalités prévues au présent contrat et selon la grille des reversements mise à disposition dans la zone d'affiliation.

L'affilié s'engage à apposer à ses frais et risques sur son/ses site(s) les outils de promotion et/ou se servir des éléments techniques mis à disposition dans sa zone affilié.

L'affilié s'engage à n'apporter aucune modification, changement ou ajout aux éléments et outils mis à disposition par l'affilieur sans son autorisation.

L'affilié s'engage à utiliser les éléments techniques et outils de promotion tel que l'affilieur les propose et à ne pas utiliser la marque de l'affilieur sans son autorisation et de telle manière à la dénigrer ou la représenter de manière fausse, déloyale ou dévalorisante.

L'affilié peut résilier son contrat d'affiliation et arrêter la promotion du service quand il le souhaite sans préavis et sans donner de justification à l'affilieur. Le présent contrat entre en vigueur à la date d'inscription de l'affilié.

Le présent contrat est conclu pour une durée de un an et reconduit chaque année par tacite reconduction pour une période d'un an sauf dénonciation par l'une des parties et sans autre préavis que par l'envoi d'un email.

L'affilié pourra à tout moment demander le solde de son compte afin de clôturer son compte affilié.

FACTURATION ET PAIEMENTS

Le droit au reversement est acquis à compter du fait où l'abonnement est validé par l'internaute. L'abonnement devra avoir été effectué et le délai de rétractation de sept (7) jours francs échu.

Dès lors, la commission apparaîtra dans la rubrique "statistiques" de l'affilié. Le montant de la commission varie selon l'abonnement acquis par le client. L'affilié peut afficher son reversement en se rendant dans la rubrique "Grille des reversements" de sa zone affilié.

Dans le cas d'un remboursement, l'affilié se verra automatiquement retiré sa commission et en sera averti dans sa zone affilié, dans la rubrique "Statistiques".

Le site proposant une inscription gratuite aux internautes ayant pour but de tester le service de façon limitée avant de choisir une formule d'abonnement, l'offre "formule gratuite" ne pourra donner lieu à aucun reversement, d'aucune sorte que ce soit à l'affilié. L'affilié est tenu de déclarer les gains qu'il reçoit aux autorités compétentes et administration fiscale de son pays.

Ketch'up SA ne pourrait être tenu responsable de la non déclaration des gains de l'affilié. L'affilieur rémunère ses affiliés par virement bancaire une fois par mois (le 15 de chaque mois) à réception de la facture de l'affilié avec un minimum de paiement de 100 CHF/EUR HT.

L'affilieur s'engage à assurer le paiement des commissions selon le délai contractuel sauf ne résultant pas de la volonté de Ketchup SA. Il est convenu entre les parties qu'en dehors de la commission visée aux présentes, il ne sera dû à l'affilié aucune somme de quelque nature que ce soit.

La facture de commission devra comporter les mentions obligatoires décrites ci-dessous pour être recevable :

- Mention "FACTURE"
- Date d'émission de la facture
- Identifiant du partenaire
- Nom de l'affilié, de l'association ou de la société
- Période correspondante aux commissions réclamées
- Montant hors-taxes (Pour les sociétés)
- Numéro de TVA intracommunautaire (Pour les assujettis)
- Raison sociale de la société
- Numéro d'enregistrement de l'association
- Siret ou numéro d'enregistrement de la société dans le pays

Les factures ne comportant pas ces mentions obligatoires en fonction du statut de l'affilié sont refusées. Les commissions seront mises en attente d'une nouvelle facture en bon et

due forme.

LOI APPLICABLE

Le présent contrat est régi par le droit Suisse.

En cas de litige sur le présent contrat, les parties s'engagent à tenter de trouver un accord amiable.

Si elles ne parviennent pas à cet accord dans un délai de 30 jours à compter, le litige sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Genève (TCG).

Ketch'up SA se réserve le droit de modifier unilatéralement les présentes. Si ces modifications ont des conséquences sur le montant des versements alloués à l'affilié, au mode de rétribution, ou au fonctionnement de la plateforme, elles seront portées à la connaissance de l'affilié dans sa zone d'affiliation.

Si l'affilié ne juge pas les modifications apportées conformes à ses intérêts, il est tout à fait libre d'interrompre le contrat liant les deux parties.

Dans le cas contraire, il est réputé avoir accepté les modifications.

L'affilié se déclare titulaire de l'ensemble des droits du site lequel il place le lien, codes et outils de la plateforme d'affiliation.

Il déclare également détenir l'intégralité des droits qui lui permette de signer ce contrat.

Il se déclare être le seul responsable de la marche opérationnelle de son(ses) site(s) ainsi que du contenu qui y est diffusé.

L'affilié garantit **Ketch'up SA** contre toute action ou réclamation de la part de toute personne disposant d'un droit de propriété intellectuelle ou droit privé à laquelle l'exécution du contrat pourrait porter atteinte.

Le contrat ne confère à l'affilié qu'un droit d'usage des éléments techniques et graphique de la plateforme d'affiliation. Les deux parties reconnaissent que les sites de l'affilié ainsi que la plateforme d'affiliation et les sites de **Ketch'up SA** peuvent être sujets à des coupures temporaires et que les liens, codes, éléments techniques ou graphiques peuvent être rendus momentanément indisponibles.

Les éléments graphiques mis à disposition de l'affilié ainsi que tout autre éléments techniques d'affiliation sont et demeurent la propriété de **Ketch'up SA**.

Les clients (abonnés) inscrits par l'intermédiaire de l'affilié, les prospects ainsi que les informations collectées sur les visiteurs appartiennent exclusivement à **Ketch'up SA**.

En aucun cas la responsabilité de **Ketch'up SA** ne pourrait être engagée dans le cadre d'une erreur technique de la part de l'affilié lors de la mise en place des codes fournis par la plateforme d'affiliation sur ses sites.

En cliquant sur le lien "Inscription", l'affilié déclare avoir lu et accepté les termes et conditions du présent contrat.